Saskatchewan
Ministry of Education

Ministère de l'Éducation
de la Saskatchewan

Plan d'éducation des Premières Nations et des Métis

Plan d'éducation des Premières Nations et des Métis

But

Le Plan d'éducation des Premières Nations et des Métis a pour but d'aider les divisions scolaires/le CEF dans la réalisation de leur cycle annuel de planification, de suivi et de préparation de rapports, cycle qui cadre avec le Plan d'amélioration continue (PAC) de la division scolaire/du CEF visant à améliorer les résultats de tous les élèves de la Saskatchewan. Il incombe aux divisions scolaires/au CEF d'élaborer un ***Plan d'éducation des Premières Nations et des Métis*** (PEPNM) triennal. Ce plan fera ensuite partie du ***Cadre d'amélioration continue et de responsabilité*** (CACR).

Planification

Même si la présentation du PEPNM peut différer d'une division scolaire à l'autre, tous les plans sont guidés par le document de politique relevant de ce document et intitulé *Inspirer la réussite : Cap sur la réussite des élèves (2009)*. Les quatre objectifs du document de politique sont les suivants :

1. l'atteinte de résultats équitables pour les apprenants des Premières Nations et métis;
2. la prise de conscience et l'appréciation par l'*ensemble* des apprenants de l'apport singulier des populations des Premières Nations et métisses à la Saskatchewan;
3. la collecte et la présentation d'informations liées aux mesures préconisées dans le document de politique du Ministère en matière d'éducation des apprenants des Premières Nations et métis, et attestant des gains marqués sur le plan de l'amélioration des résultats scolaires;
4. la gestion partagée du système éducatif provincial par la promotion et le maintien de partenariats avec les communautés des Premières Nations et métisses, à l'échelon local comme à l'échelle provinciale.

Ces objectifs sont considérés comme des priorités et on s'attend à ce que les écoles établissent des objectifs « SMART » pour chacune des priorités.

À titre de composante du PAC d'une division scolaire/du CEF, le PEPNM présente plus en détail les objectifs, les stratégies et les résultats attendus des élèves des Premières Nations et métis.

Il incombe au ministère de l'Éducation de fournir un soutien stratégique et complet en vue de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du PEPNM d'une division scolaire/du CEF.

Préparation de rapports

Un rapport exhaustif portant sur les résultats des élèves des Premières Nations et métis en matière de réussite ainsi que de la documentation sur les projets financés par le Fonds d'excellence en éducation des Premières Nations et des Métis (FNMEAF) doivent faire partie du présent rapport. Les divisions scolaires/le CEF doivent également fournir des renseignements sur les objectifs spécifiques qui ont été fixés pour les élèves des Premières Nations et métis en matière de lecture, d'écriture et de mathématiques, ainsi que des renseignements sur le taux de diplômés du secondaire. Ce faisant, ils doivent comparer le rendement des élèves des Premières Nations et métis au fil des ans, de même que le rendement de ces mêmes élèves avec les résultats provinciaux.

Un résumé du rapport sur le PEPNM est présenté à la rencontre annuelle de la division scolaire/du CEF sur le CACR (sections G et H du modèle de rapports du CACR pour 2012), puis le rapport complet est annexé au modèle de rapports.

Par ailleurs, la version dument remplie du PEPNM doit être affichée dans une section bien en vue du site Web de la division scolaire/du CEF, accompagnée d'autres documents sur la responsabilité.

Le Cadre d'amélioration continue et de responsabilité

But

Le Cadre d'amélioration continue et de responsabilité (CACR) du ministère de l'Éducation constitue le cadre de responsabilité du secteur de l'éducation de la Saskatchewan. Il a pour but de rehausser le taux de réussite de tous les élèves et d'éliminer les résultats inéquitables en matière de rendement et de réussite chez les élèves des Premières Nations et métis. Le CACR s'articule autour des quatre grandes priorités du Ministère, à savoir :

- un niveau plus élevé de littératie et de réussite;
- l'égalité des chances;
- des transitions en douceur;
- la transparence et la gestion rigoureuse du système scolaire.

Planification

À la lumière du CACR, les divisions scolaires/le CEF doivent préparer, approuver et publier sur leur site Web un Plan d'amélioration continue (PAC) pluriannuel exhaustif. Ce plan présente le contexte de la division/du CEF et résume les objectifs SMART (se reporter à l'annexe C), les stratégies (se reporter à l'annexe D), l'affectation des ressources et les résultats d'apprentissage attendus.

Le PAC fait également état des stratégies qui sont particulièrement adoptées dans le but d'améliorer le programme des élèves des Premières Nations et métis, et présente des rapports sur les projets financés dans le cadre du Fonds d'excellence en éducation des Premières Nations et des Métis (FNMEAF). En outre, les divisions scolaires/le CEF s'appuient sur les données relatives aux indicateurs de base pour établir des objectifs particuliers pour les élèves des Premières Nations et métis sur le plan de la lecture, de l'écriture, des mathématiques et des taux de diplômés du secondaire.

Préparation de rapports

Le *Modèle de rapports pour les rencontres sur la responsabilité* du CACR (qui se trouve dans le Blackboard des divisions scolaires/du CEF) et la rencontre annuelle sur la responsabilité donnent l'occasion aux divisions scolaires/au CEF de présenter un rapport sommaire sur les résultats en matière de réussite qui sont propres aux objectifs cités dans le PAC de l'année précédente. Le modèle de rapports permet aux divisions scolaires/au CEF d'attester des progrès réalisés en matière de résultats attendus et donne le ton aux plans ultérieurs.

Ce rapport devrait comprendre le sommaire des résultats en matière de réussite des élèves des Premières Nations et métis. Selon la section G du *Modèle de rapports pour les rencontres sur la responsabilité*, les divisions scolaires/le CEF sont tenues de faire un rapport sur leur PEPNM ainsi que sur les projets financés par le FNMEAF. Les divisions scolaires/ le CEF doivent également faire un rapport sur les objectifs spécifiques qui ont été fixés pour les élèves des Premières Nations et métis en matière de lecture, d'écriture et de mathématiques, ainsi qu'un rapport sur le taux de diplômés du secondaire. Ce faisant, ils doivent comparer le rendement des élèves des Premières Nations et métis au fil des ans, de même que le rendement de ces mêmes élèves avec les résultats provinciaux.

Le Fonds d'excellence en éducation des Premières Nations et des Métis

But

Grâce au *Fonds d'excellence en éducation des Premières Nations et des Métis* (FNMEAF), le ministère de l'Éducation investit des ressources dans des initiatives spécialisées qui ont des incidences directes sur les résultats d'apprentissage des élèves des Premières Nations et métis. Ce fonds est mis à la disposition des divisions scolaires/du CEF afin de les aider à mettre en œuvre des initiatives particulières visant à améliorer la réussite des élèves des Premières Nations et métis à l'échelle de la province de même que le taux de diplômés du secondaire de ce secteur.

Le financement maximal auquel une division scolaire/le CEF a droit est déterminé en fonction du nombre d'élèves des Premières Nations et métis qui y sont inscrits et qui se sont eux-mêmes déclaré comme tels. Les autorités scolaires (division scolaire/CEF) qui comptent moins de 100 de ces élèves n'ont pas le droit de faire une demande de financement dans le cadre de ce fonds.

Planification

Les divisions scolaires/le CEF peuvent recourir au FNMEAF pour élaborer et actualiser leur Plan d'éducation des Premières Nations et des Métis, en ne perdant pas de vue l'objectif général qui consiste à assurer des résultats équitables et à améliorer la réussite des élèves des Premières Nations et métis (se reporter au premier objectif du document intitulé *Inspirer la réussite : Cap sur la réussite des élèves*).

À titre de composante du PAC d'une division scolaire/du CEF, le PEPNM présente plus en détail les objectifs, les stratégies et les résultats attendus des élèves des Premières Nations et métis.

Préparation de rapports

En plus des objectifs, des stratégies et des résultats présentés dans le cadre de la rencontre annuelle du CACR, les divisions scolaires/le CEF doivent remettre un rapport final au Ministère, portant plus précisément sur les objectifs spécifiques et les réalisations attendues, tels qu'indiqués dans l'accord des services du FNMEAF (FNMEAF Services Agreement) de la division scolaire/du CEF. Ce rapport doit particulièrement porter sur le premier objectif, soit des résultats équitables pour les élèves des Premières Nations et métis, résultats puisés dans le document *Inspirer la réussite : Cap sur la réussite des élèves*. Ce rapport doit également comprendre des données dont la division scolaire/le CEF se sert pour fixer les points de référence, déterminer les cibles de réussite futures et indiquer l'amélioration de la réussite des élèves des Premières Nations et métis.

Plan d'éducation des Premières Nations et des Métis (PEPNM)

Annexe A : Modèle de planification

Division scolaire / CEF : _____ **Date :** _____ **Année du cycle du PEPNM :** _____

Personne-ressource : _____ **Coordonnées :** _____

Section 1 : Contexte

- Énonciation des faits et des circonstances caractérisant la division scolaire/le CEF en ce qui a trait à l'état actuel de l'éducation des élèves des Premières Nations et métis
- Cela doit comprendre des renseignements sur les facteurs propres à la communauté ainsi que sur les indicateurs de base, à savoir :
    - les données démographiques des Premières Nations et des Métis;
    - de l'information sur le programme actuel de la division scolaire/du CEF relativement à l'enseignement des élèves des Premières Nations et Métis;
    - les caractéristiques de la communauté locale;
    - de l'information sur les partenariats officiels et officieux conclus avec des organismes et des autorités des Premières Nations et des Métis.

Section 2 : PEPNM

- Détermination des domaines de priorité en fonction des objectifs cités dans le document *Inspirer la réussite : Cap sur la réussite des élèves (2009)*
- Énonciation des objectifs SMART
- Mention des stratégies fondées sur des éléments objectifs, stratégies qui serviront à atteindre les objectifs de la division
- Citation des données qui serviront à suivre et à mesurer les objectifs de la division/du CEF

Quatre objectifs énoncés dans le document Inspirer la réussite : Cap sur la réussite des élèves	
Premier objectif : des résultats équitables pour les apprenants des Premières Nations et métis	
Objectif(s) de la division scolaire/du CEF	**Indicateurs de performance et données de base**
Stratégies	
Deuxième objectif : la prise de conscience et l'appréciation par l'*ensemble* des apprenants de l'apport singulier des populations des Premières nations et métisses à la Saskatchewan	
Objectif(s) de la division scolaire/du CEF	**Indicateurs de performance et données de base**

Stratégies	
Troisième objectif : la collecte et la présentation d'informations liées aux mesures préconisées dans le document de politique du Ministère en matière d'éducation des apprenants des Premières Nations et métis, et attestant des gains marqués sur le plan de l'amélioration des résultats scolaires	
Objectif(s) de la division scolaire/du CEF	**Indicateurs de performance et données de base**
Stratégies	
Quatrième objectif : la gestion partagée du système éducatif provincial par la promotion et le maintien de partenariats avec les communautés des Premières Nations et métisses à l'échelon local comme à l'échelle provinciale	
Objectif(s) de la division scolaire/du CEF	**Indicateurs de performance et données de base**
Stratégies	

Section 3 : Affectation des ressources

Mention des ressources (ressources humaines, ressources financières, programme, perfectionnement professionnel) qui viennent soutenir les objectifs du plan, ce qui comprend l'affectation des ressources du Fonds d'excellence en éducation des Premières Nations et des Métis

Section 4 : Plan de communication

Brève présentation de la manière dont la division/le CEF entend communiquer les résultats de son PEPNM à la communauté dans le cadre de son PAC (cela comprend les coordonnées du bureau de la division et le lien menant au PEPNM sur le site Web de la division/du CEF)

Plan d'éducation des Premières Nations et des Métis (PEPNM)

Annexe B : Modèle de rapports

Division scolaire / CEF : _____ **Année du cycle du PEPNM : _____**

Personne-ressource : _____Coordonnées : _____

Veuillez présenter votre rapport sur le PEPNM sous la forme de fichier Word ou de fichier PDF à FNME@gov.sk.ca, de la part du directeur de l'éducation.

Section 1 : Contexte

- Puisque cette section a déjà été fournie dans votre PEPNM, il n'est pas nécessaire de l'intégrer au rapport sur le PEPNM.

Section 2 : PEPNM

- Rapport sur chacun des quatre objectifs cités dans le document *Inspirer la réussite : Cap sur la réussite des élèves (2009)*

Premier objectif : des résultats équitables pour les apprenants des Premières Nations et métis

Il s'agit d'un rapport sur les résultats atteints cette année en matière de résultats équitables chez les élèves des Premières Nations et métis. Cette section peut faire état des objectifs spécifiques en matière de lecture, d'écriture, de mathématiques et de taux de diplômés du secondaire.

Deuxième objectif : la prise de conscience et l'appréciation par l'ensemble des apprenants de l'apport singulier des populations des Premières Nations et métisses à la Saskatchewan

Il s'agit d'un rapport sur les résultats atteints cette année en matière de prise de conscience et d'appréciation par l'ensemble des apprenants de l'apport singulier des populations des Premières Nations et métisses à la Saskatchewan.

Troisième objectif : la collecte et la présentation d'informations liées aux mesures préconisées dans le document de politique du Ministère en matière d'éducation des apprenants des Premières Nations et métis, et attestant des gains marqués sur le plan de l'amélioration des résultats scolaires

Il s'agit d'un rapport sur les résultats atteints cette année en matière de collecte et de présentation des données liées aux mesures préconisées dans le document de politique du Ministère en matière d'éducation des Premières Nations et métis, et attestant des gains marqués sur le plan de l'amélioration des résultats scolaires.

Quatrième objectif : la gestion partagée du système éducatif provincial par la promotion et le maintien de partenariats avec les communautés des Premières Nations et métisses, à l'échelon local comme à l'échelle provinciale

Il s'agit d'un rapport sur les résultats atteints cette année en matière de gestion partagée du système éducatif provincial ainsi que sur les peuples des Premières Nations et des Métis, à l'échelon local comme à l'échelle provinciale.

Section 3 : Affectation des ressources

Rapport sur l'utilisation des ressources ayant servi à soutenir le plan de cette année, ce qui comprend l'affectation des ressources du Fonds d'excellence en éducation des Premières Nations et des Métis (FNMEAF)

Section 4 : Plan de communication

Mention de la manière dont la division/le CEF entend communiquer les résultats de son PEPNM à la communauté

Annexe C : Élaboration des objectifs SMART

S	•l'objectif est spécifique et stratégique, et il est propice à l'atteinte du résultat désiré
M	•l'objectif est mesurable et quantifiable •l'objectif peut permettre d'évaluer les progrès réalisés et de déterminer s'il y a lieu d'adopter des mesures correctives
A	•l'objectif est adapté et incite à passer à l'action
R	•l'objectif est réalisable, axé sur les résultats et pertinent
T	•l'objectif respecte un temps donné afin que les actions soient bien gérées et que le momentum soit maintenu

Annexe D : Élaboration des stratégies

Les stratégies constituent d'importantes démarches auxquelles une division scolaire recourt dans le but d'actualiser l'atteinte de ses objectifs. Les grandes démarches qui peuvent être adoptées dans le but de concrétiser les stratégies peuvent comprendre la mise en œuvre d'initiatives et de programmes, le retranchement, l'ajout ou la modification de politiques et de procédures, de même que l'ajout de moyens de soutien destinés aux élèves et au personnel, et ainsi de suite.

Dans le cadre de l'établissement des stratégies, les divisions scolaires/le CEF devraient opter pour des pratiques fondées sur éléments objectifs dans le but d'améliorer la réussite des élèves. Les pratiques fondées sur les éléments objectifs s'appuient sur les données de recherche et les données relatives aux élèves pour éclairer la prise de décisions concernant l'élaboration d'un plan et l'évaluation progrès à l'égard des résultats escomptés.